

géographiquement parlant; il est le centre de toutes les paroisses du diocèse de Prince-Albert, ces paroisses qui se composent : en grande partie de catholiques de langue française.

La sainte Vierge, fidèle à son apostolat, ne veut-elle pas conduire les âmes à Jésus, et, de plus, poursuivre l'oeuvre de Dieu et de la civilisation par la race française, "*Gesta Dei per Francos?*"

Le souhait qui, tout naturellement, monte du coeur aux lèvres c'est de voir une communauté religieuse venir s'établir en cet endroit béni et vénéré. A l'instar de Ste-Anne de Beaupré, de l'Oratoire de Saint-Joseph et de Notre-Dame du Cap, sous l'impulsion de Missionnaires Religieux, le Pèlerinage atteindrait son plein épanouissement. N'est-ce pas d'ailleurs l'histoire de la plupart des Sanctuaires?

On me chuchotait à l'oreille que le Noviciat de nos Pères de l'Ouest pourrait fort bien s'y établir. Quoi qu'il en soit, une chose certaine, c'est que si la sainte Vierge, durant ces quarante années a su faire germer une oeuvre plus qu'admirable, c'est qu'elle a un but et qu'Elle saura certainement l'atteindre pour le plus grand bien des âmes!

Le saint Père Fourmond disait : "Il se peut que la sainte Vierge y conduise des foules comme à Lourdes". Puisse cette prophétie se réaliser pleinement! Que Notre-Dame de Lourdes de Saint-Laurent voie bientôt les paroisses du diocèse et des diocèses voisins se succéder chaque semaine dans un magnifique sanctuaire desservi par ses missionnaires, les Oblats de Marie Immaculée!

Ce souhait, je le dépose tout confiant dans le coeur de Notre-Dame du Cap et je le propose aux prières ferventes des lecteurs de nos Annales.

*Athanase Francoeur, O. M. I.*

*Annales de Notre-Dame du Cap.*

S. G. Mgr Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, a obtenu de Rome cette année un précieux privilège pour encourager ce pèlerinage. Tout pèlerin qui, après s'être confessé, reçoit la sainte communion à Saint-Laurent, le 16 juillet, jour du pèlerinage diocésain, peut gagner une indulgence plénière. Cette concession est valable pour sept ans.

---

— Dans ses numéros du 17 et du 24 août, *La Liberté* de Winnipeg, a publié la très intéressante conférence historique que l'honorable Juge L.-A. Prud'homme a donnée le 12 juillet, à Saint-Norbert, à la fête annuelle des Métis. C'est un substantiel résumé de la noble histoire des Métis dans l'Ouest canadien.